



République Française

★ ★ ★

ASSEMBLEE

★ ★ ★

SECRETARIAT GENERAL

★ ★ ★

N°19-2011/APS

AMPLIATIONS

Haut-commissariat	1
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
APS	40
Directions	14
JONC	1
Archives NC	1
Intéressés	4

DELIBERATION

modification de la délibération n°43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs

L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n°43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs,

A ADOPTE EN SA SEANCE PUBLIQUE DU 26 MAI 2011, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : La représentation de la province au sein des organismes, comités, commissions et jurys mentionnés par la délibération du 27 mai 2009 susvisée et énumérés ci-après, est modifiée comme suit :

SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Au conseil d'administration du groupement d'intérêt public « Union pour le handicap », madame Cynthia LIGEARD remplace madame Sonia LAGARDE en tant que membre titulaire.

Au conseil d'administration du groupement d'intérêt public « Union pour le handicap », madame Sonia LAGARDE est désignée en tant que membre suppléant.

SECTEUR DE LA CULTURE

Au conseil d'administration de l'agence de développement de la culture Kanak (ADCK), madame Mallo KATRAWA remplace madame Hélène IEKAWE.

Au conseil d'administration de la bibliothèque Bernheim, madame Isabelle OHLEN remplace madame Hélène IEKAWE.

Au conseil d'administration de l'institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie, monsieur Patrick ROBELIN remplace madame Hélène IEKAWE en tant que membre suppléant.

A la commission des aides à la production audiovisuelle et cinématographique, monsieur Patrick ROBELIN remplace madame Hélène IEKAWE.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République, notifiée aux intéressés et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le premier vice-président,

Eric GAY

VERSION PUBLIEE AU JONC

8653 du 14-06-2011

Délibération n° 19-2011/APS du 26 mai 2011 modification de la délibération n°43-2009 APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs (p. 4419).